

## **Pétition contre la circulation à double sens entre la BCV- Hôtel Robinson et le Mérignou**

Hotel Robinson

25.09

Nous nous opposons à la mise en double sens de la Rue du Pas de l'ours entre le carrefour "Grand Place" et le "Robinson".

Avec cette mise à double sens vous avez tout simplement transféré la circulation d'une rue commerciale à une rue résidentielle. Je suis très surpris que le PEAS ne nous a jamais informé de cette modification.

Nous constatons que les voitures venant de Sierre, désirant se rendre à Crans ouest – Lens passent deux fois devant l'Hôtel Robinson (une fois à l'est - direction Cinéma et une fois au Sud).

Cette boucle Giratoire Grand Garage et giratoire devant l'entrée du parking Chetzerson et la fermeture du passage des Charmettes augmente la circulation de voitures (720'000 km.) Je vous laisse calculer l'augmentation de la pollution d'air.

Prétendre que le parking de Grand Place provoque des bouchons est faux. Il y a seulement 15 places de parc publiques. Les autres places sont réservées aux commerçants des magasins alentour. Un commerçant que désir se rendre à la poste de Crans doit faire le tour Rue du Prado, Marquise, rue centrale, rue de pas de l'ours, bureau PTT.

Devant l'Hôtel Robinson, rue de pas de l'ours, la pollution de l'air et sonore a doublée.

Ceci ne correspond pas au but du plan d'action environnement et Santé (PEAS) avec un budget de CHF. 2'000'000. --.

Nous avons constaté que:

La route pas de l'ours Robinson - Carrefour Grand place, d'une largeur de 6.50m seulement avec une circulation à double sens, ne se prête absolument pas à une zone "espace rencontre" priorité aux piétons. Il faut considérer la double ligne blanche comme un mur. Cette route trop étroite, n'est pas adaptée à la réalité du terrain, (largeur des bus 3.20m).

L'entrée du parking COOP et la priorité de droite devant le carrefour "Robinson" (avec une visibilité très limitée) provoquent d'énormes bouchons en haute saison.

Depuis son introduction: la vitesse 20km/h n'est que rarement respectée, l'absence d'obstacles (bac à fleurs) permet aux conducteurs de voitures et motos de rouler à des vitesses excessives: 60km/h et plus. L'absence de contrôle par la police municipale permet à ce phénomène de se développer en toute impunité.

Devant le BAR 1900, entre le bac à fleurs se parquent maintenant les motos, scoters etc. Imaginez le bruit lors du départ de ces machines avec une ouverture du Bar jusqu'à 2 heures du matin.

Beaucoup de voitures venant de l'ouest - PTT coupent la double ligne pour entrer au parking de la Coop. Le parcage devant la droguerie se fait régulièrement en double sens.

Les places des taxi sont toujours vacantes la journée. Les taxis refusent ce stationnement car le chargement des clients se fait sur la route – danger. Le soir par contre ces places de parc réservées aux taxis, sont occupées par la clientèle des bars.

Depuis la suppression des passages à piétons la traversée de cette route devient très dangereuse- surtout pour la clientèle âgée. La nuit c'est un danger mortel.

**Notre Proposition:**

Réintroduire les sens unique permettant d'aménager des obstacles et un vrai espace rencontre avec une priorité aux piétons. Aménager au centre de Crans une piste pour vélos.

Remettre les îlots à fleurs devant le Robinson avec le passage à piétons.

Pour une meilleure fluidité de la circulation laisser éventuellement le 40kmh depuis le Kebab Istanbul jusqu'au giratoire Grand Garage. (Route également très dangereuse pour piétons).

Ouvrir à nouveau le passage des Charmettes.

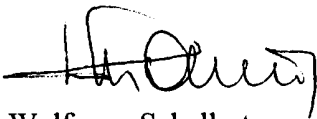
Remettre le panneau d'indication "Hôtels" au bon endroit. Actuellement le panneau envoient les clients du Robinson au télécabine Crans-Cry-d'Er.

## Conclusion:

En 1995 en accord avec le Président de Chermignon, M. Nicolas Cordonier et dans le cadre de l'aménagement du quartier "Robinson, UBS, Coop" nous avons accepté, à bien plaisir, de céder une partie de notre terrain pour l'aménagement des trottoirs et des places de parc publiques devant l'hôtel. Dans la mesure où ce concept devait perdurer il est certain que nous reconsidérerions cet accord à bien plaisir et entreprendrions les démarches nécessaires pour récupérer le terrain qui nous appartient.

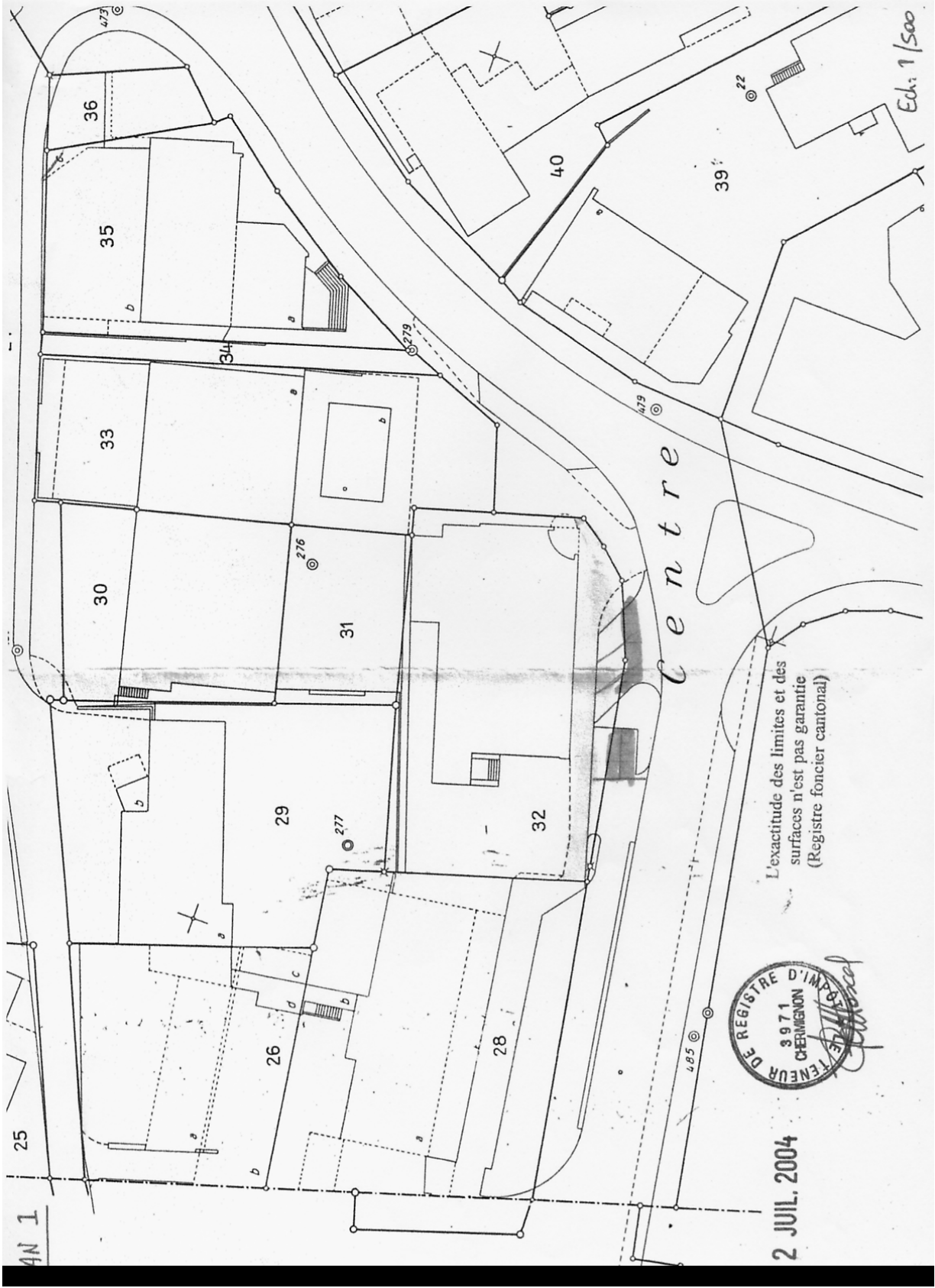
Dans ce cas vous devriez supprimer soit l'accès des voitures pour les commerces COOP et UBS ou le trottoir devant l'hôtel Robinson.  
Je transmets à Monsieur Pierre-François Schmid un plan de situation du centre.

Ce concept mis en application à titre expérimental durant l'été 2004 nous a porté un préjudice très important à l'exploitation de notre hôtel.



Wolfgang Schallert, membre protection de la nature et ATE.  
Hôtel Robinson, CH 3963 Crans-Montana

Crans, le 25 septembre 2004



4N 1

25

36

35

33

30

31

29

26

28

32

40

39

Centre

L'exactitude des limites et des surfaces n'est pas garantie (Registre foncier cantonal)



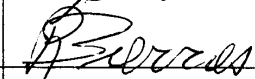
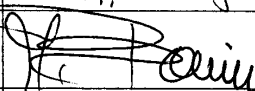

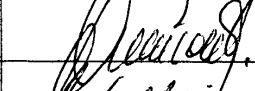

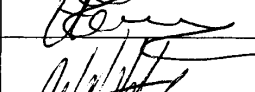
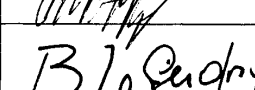
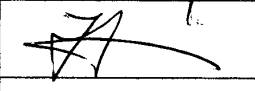
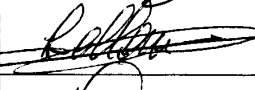



2 JUL. 2004

Ed. 1/500


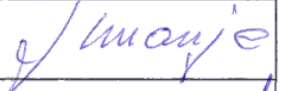
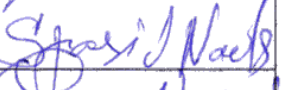
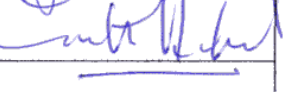
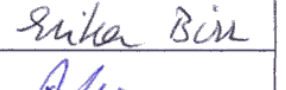
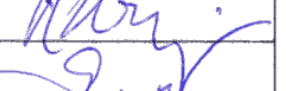
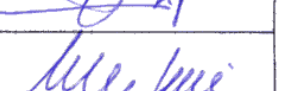
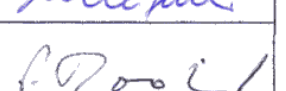
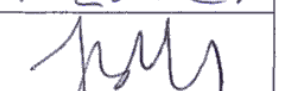
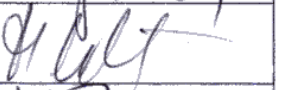
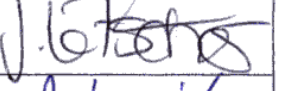
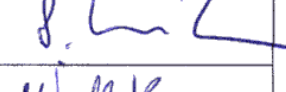

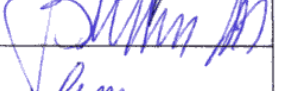
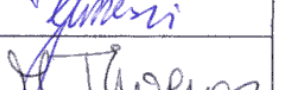



## Pétition

Contre la circulation double sens entre la BCV-Hôtel Robinson et le Mérignou

Nom Prénom	Rue + NPA + localité	Date	Signature
BAKHORGIANI	11, PLACE DOMINOS PARIS MONTANA	15.07.04	
FAVRÉ	André CRANS	16-07-04	
Beroin	Richard CRANS	16.07.04	
Flinasalli	Rosa-Maria CRANS	16.07.04	RM, Flinasalli
PETITES FOLIES BOUTIQUE POLLU	Micheline CRANS	17.07.04	
BARRAS HUGUETTE	CRANS	18.07.04	Marras
ARSENJEVIC	Hotel Etrier	18.07.04	A. Arsenjevic
Notant Rey	Hotel National	18.07.04	
DUMONT François	Habitance N°5 3963 Crans	18/07/04	
Rainer de Chantin	Jacinte A 3963 Crans	21.7.04	
Emery Huguelle	Plaza Cantsica	22.07.04	
Waldhoff Guido	3963 Couz-Toussain	26.7.04	
Bequemanere B Legendry	→	27.7.04	B Legendry
Wolfgang Jocher	79737 Hoglerum	28.7.04	W. Jocher
H. HAHMANN	79737 Herrischreia	28.07.04	
EMERY CHRISTIAN	3963 CRANS	28.07.04	Emery
GERMANO DELCAVIA	3972 MIEGE	28.7.04	
Clivez	CHERTIGNON Ment	28.07.04	

## Pétition

Contre la circulation double sens entre la BCV-Hôtel Robinson et le Mérignou

Nom Prénom	Rue + NPA + localité	Date	Signature
SCHAUBERT WOLFGANG	HOTEL ROBINSON CRANS	09.07.04	
L. Morje	Bât Central CRANS	9.07.04	
S. Napp	Hotel Robinson CRANS	10.07.04	
Carla Acknowled	Châlet Bezoupe 1 CRANS	10.07.04	
BIRR Erika	1965 Javiera CRANS	10.07.04	
Roland Wohli	Res. A-15	"	
E. Schiller	gatenstr. 8027 ZÜRICH	10.7.04	
R. Redensteiner	Lättenstr. 24 8112 Niederglatt	10.7.04	
Sara Rodis	1012 Louve	10.7.04	
JANNINE SCHAUBERT	BEAU PRE CRANS	10.7.04	
Williger	7643 SINS AG Rd. Oberm...	10.7.04	
Latscher	Johanna 7643 SINS AG	10.7.04	
Ineichen	Eichrütli 47 6330 Cham	10.7.04	
Bogenmoser	Wellberg 2 6730 Willisau	10.7.04	
Büttner M	3963 Pless	12.7.04	
Grossen	3963 CRANS-MONTA.	13.07.04	
Theresmar	Montana	13.07.04	
TONI KUONEN	Wein - Sud 11 CRANS	15.07.04	





Parking Hôtel  
Robinson avant 1996



Parking Taxis occupé par  
d'autres voitures





Voitures parkées dans le faux sens



Parking taxis occupé par d'autres voitures



Entrée de l'hôtel Robinson fermée par un bouchon